Reflets d'un village

Journal municipal
Printemps 2018

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

www.munstdenis.com

Date de tombée : 1 juin 2018

Dans cette édition

- M. Norbert Morin, député provincial P. 3
- Le Cercle de Fermières P. 3-4
- Entretien CBL P. 4
- Club de l'Âge d'or - Moisson dorée P. 5
- Centre Plein-Air Saint-Denis P. 6
- L'Association sportive Saint-Denis P. 7-8
- Bibliothèque P. 9
- Caisse du Centre de Kamouraska P. 10
- Les Jardins de la Bouteillerie P. 10
- Comité pastoral P. 11
- Chronique municipale P. 12-24
- Centre-Femmes La Passerelle du Kam. P. 25
- Relais pour la vie P. 25
- Note de l'administration municipale P. 26-28
- Comité de développement de Saint-Denis P. 29
- Groupes familiaux Al-Anon/Alateen P. 30
- Roberto Ouellet Mini-Excavation P. 30
- Services Kam-Aide inc. P. 31
- ABC des Portages P. 31-32
- Co-éco P. 33
- M. Bernard Généreux, député fédéral P. 34
- Club Lions Mont-Carmel P. 34-35
- La Fabrique de Saint-Denis P. 36
- Les Services à la famille de Saint-Denis P. 37
- Vœux de Pâques P. 38
- Calendrier des collectes 2018 P. 39

Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

HORAIRE RÉGULIER DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

De 10 h à 12 h et 13 h à 16 h

Pour informations: 418-498-2968 poste 0

Municipalité de

Saint-Denis-De La Bouteillerie

5, Route 287

Saint-Denis-De La Bouteillerie

G0L 2R0

418-498-2968

www.munstdenis.com

Jean Dallaire, maire

Réal Lévesque, siège #1

Lynda Lizotte, siège #2

Dany Chénard, siège #3

Patrick Dionne, siège #4

Étienne Brodeur, siège #5

Jean-Luc Therrien, siège #6

Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska

418 492-4011
877 851-4011
caisse.t20119@desjardins.com
www.desjardins.com/kamouraska
www.facebook.com/centrekamouraska

Cercle de Fermières de Saint-Denis

Petit rappel

Tous les mercredis et jeudis de 13 h à 16 h, les fermières de St-Denis vous invitent à venir visiter leur local et leur exposition permanente. Vous pourrez vous y procurer des trésors qu'elles ont confectionnés.

De plus, en tout temps, lorsqu'il y aura des artisanes présentes, elles vous accueilleront avec grand plaisir.

Bienvenue au Cercle de Fermières de St-Denis, 2 route de l'Église.

Tricot : Mère/adolescent/enfant

Comme l'an passé, les fermières de St-Denis offrent des rencontres de tricot afin de vous initier ou réaliser des pièces au tricot.

Les rencontres se dérouleront au local des Fermières, les samedis avant-midi de 13 h 30 à 15 h 30.

Voici les dates des rencontres :

17 et 24 mars

7, 14, 21 et 28 avril 2018

Bien vouloir vous inscrire auprès de Nicole Jeffrey: (418) 498-5279.

Bienvenue à tous.

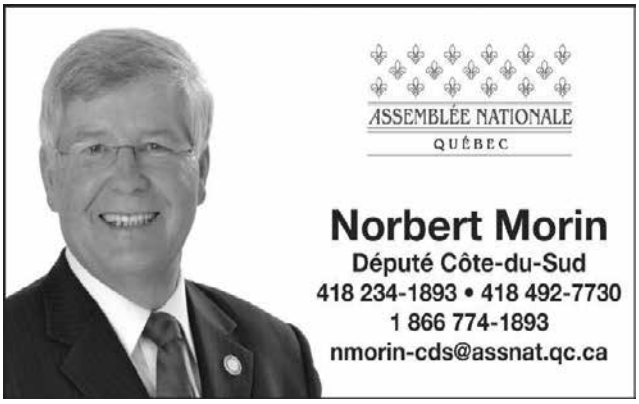

Les Dames Fermières aux sports de glisse :

Des membres du Cercle de Fermières de St-Denis exercent depuis quelque temps leur sport de glisse favori au Centre de Plein-Air. Elles ne craignent ni les chutes ni le froid. En effet elles glissent avec habileté, aiguilles, crochets, navette sur des laines colorées de manière à créer mitaines, chaussettes, bonnets, chandails, tous ces beaux articles originaux dont elles maîtrisent si bien l'art.

Ces joyeuses rencontres joignent l'utile à l'agréable et sont bien appréciées de toutes.
Autre point fort de ces rencontres: la fonte des neiges n'est nullement redoutée par ces dames.

Hélène Rossignol

Club de la moisson dorée

Souper de la St-Valentin

Le vendredi 16 février le club de la moisson dorée tenait son souper de la St-Valentin au complexe municipal. Près d'une cinquantaine de personnes ont participé à cette activité.

À cette occasion un vin mousseux a été offert et des bénévoles avaient préparé des bouchées pour agrémenter le repas. Comme à l'habitude, l'ambiance était excellente et tout le monde était heureux de se rencontrer.

Merci à tous les bénévoles qui collaborent au succès de ces soirées.

Merci aussi à tous les participants qui cette fois-ci étaient beaucoup plus nombreux qu'à l'habitude.

Bon printemps à tous.

Prochaines activités :

- Sortie à la cabane à sucre, date à venir
- Cuisine communautaire le 14 mars à 9 h
- Assemblée générale annuelle, le mercredi 16 mai 10 h 30 au complexe municipal

Pierre Hudon, président

Centre Plein Air
Saint-Denis

Le comité du Centre de Plein-Air de St-Denis remercie toute la population pour la belle participation lors de la dernière saison. Nous avons eu une très bonne année et nous avons de plus en plus de visiteurs de l'extérieur.

Cette année nous avons acheté de nouvelles chambres à air pour la glissade et nous avons un projet pour acquérir de nouveaux équipements de ski.

Nous terminons la saison par notre traditionnel poulet BBQ qui aura lieu le 28 avril prochain. Cette année, ce sera pour sortir et manger à la maison. Le service se fera au complexe municipal à partir de 17 h 30.

Les cartes sont en vente auprès des membres du comité au coût de 15 $ /personne.

Réservez dès maintenant!

Carole Beaulieu	418-498-3250
Camille Dubé	418-498-2612
Denis Moreau et Lorraine Michaud	418-300-0649
Sophie Gendron	418-498-3254
Yves-Marie Picard et Nancy Lachance	418-498-2192

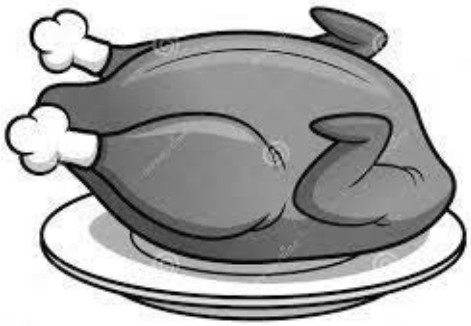

Des nouvelles de l'Association sportive

Collecte de bouteilles

Le 7 janvier dernier, par un froid polaire, les membres de l'Association ont procédé à la collecte de contenants consignés. Par votre générosité, l'Association a amassé plus 541 $. Cette somme servira aux activités du Camp de jour qui sera de retour encore cette année du 25 juin au 17 août 2018. Nous tenons à vous remercier pour votre belle participation. La prochaine collecte aura lieu vers la fin du printemps, une médiaposte vous sera envoyée.

Festi-Hockey

Du 2 au 4 février dernier, se tenait le Festi-Hockey. Débutant le vendredi soir, une activité de ballon-balai était offerte. Plusieurs de nos jeunes ont pu renouer avec ce sport hivernal. Le samedi se tenait le tournoi de hockey. Ce sont les membres de l'équipe de Transport RDL qui sont repartis avec les honneurs. À cause d'un contexte exceptionnel, nous n'avons accueilli que 4 équipes cette année. Toutefois dès l'an prochain, nous serons en mesure d'accueillir comme par les années passées de 6 à 8 équipes. Et finalement le dimanche, notre jeunesse a vaincu par 1 point les vétérans Denisiens dans un match de hockey amical. Nous tenons à remercier tous les joueurs pour leur belle participation!

Comme vous le savez, ces activités ne seraient pas possibles sans la participation de commanditaires et de bénévoles. Une mention toute spéciale pour le Cercle de Fermières de Saint-Denis qui a su avec brio rassasier joueurs et supporteurs lors de la journée du 3 février.

IGA Saint-Pascal

Coca-Cola

Les Équipements J.P.L. inc.

ÉQUIP. J.P.L.

220, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-6852 Téléc. : 418 492-6864

SLEEMAN

Merci à tous ceux qui sont venus prêter main-forte, à Pierre Garon qui a assuré le service de zamboni durant toute la fin de semaine ainsi qu'à Dany Chénard et Patrick Dionne pour le transport de notre matériel sans oublier Marie-Hélène Bochud, l'artiste derrière toutes nos publicités. Et bien sûr à la Municipalité de Saint-Denis qui participe et nous encourage dans toutes nos activités.

Nous sommes toujours heureux de vous rencontrer lors de ces évènements, car c'est en participant activement aux activités de votre municipalité que vous en assurez la pérennité!

Les membres de l'Association sportive de Saint-Denis : Marie-Hélène Dumais, Judith Garon, Sébastien Lavigne, Hubert Théberge, Jean-Luc Terrien.

BIBLIOTHÈQUE

Saviez-vous que...

Le club de lecture continue ses rendez-vous "lecture" de façon assez régulière. Les prochains titres choisis par les membres du club sont *Le peintre d'aquarelles* de l'auteur Michel Tremblay et *Routes secondaires* d'Andrée A. Michaud. Des heures de plaisir à découvrir ces auteurs et à discuter entre abonnés passionnés. N'hésitez pas à contacter, madame Jacqueline Garon (418 498-2290) si vous avez le goût de vous joindre au groupe. Il n'y a ni d'obligation ni engagement, juste le plaisir de mettre en commun nos découvertes...

Les élèves de notre école font présentement une recherche et bénéficient de livres prêtés par le Réseau Biblio. Ce service est gracieusement offert aux bibliothèques affiliées pour jeunes et moins jeunes. Vous voulez organiser une conférence, une activité, n'hésitez pas à vous adresser aux bénévoles de la bibliothèque; elles pourront effectuer des demandes sur toutes sortes de sujets pour obtenir des livres et ainsi agrémenter votre activité!

Un deuxième échange de livres vient d'être fait. Depuis le 5 mars, de nouveaux livres sont sur nos rayons. Merci à mesdames Germaine Garon et Hélène Rossignol qui sont fidèles au poste lorsque nous recevons ces livres, à cinq reprises pendant une année.

Un petit inventaire de livres en anglais se construit progressivement à notre bibliothèque municipale. Ces livres nous sont donnés par des abonnées pour le prêt à nos lecteurs. Sachant cela, n'hésitez pas si vous désirez vous départir de vos romans en anglais et en faire profiter nos lecteurs qui apprécient la littérature anglaise.

Nous continuons aussi d'amasser des livres **propres** pour une éventuelle vente de livres usagés en juillet prochain. Il va sans dire qu'une telle vente est conditionnelle à obtenir un nombre significatif de livres usagés. Lors de votre ménage "de printemps" ne jetez pas vos livres qui ne servent plus qu'à accumuler la poussière, apportez-les à la bibliothèque, vous leur donnerez ainsi une deuxième vie!

Un merci spécial à madame Mireille Bérubé qui se rend disponible à accueillir les élèves de notre école à chaque trois semaines pendant toute l'année scolaire et merci à madame Denise Marion, sa remplaçante occasionnelle!

Un rappel de nos heures d'ouverture:

- les mercredis de 19 h à 20 h 30
- les samedis de 10 h 30 à 12 h

Doris Rivard, responsable

UN DON QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Afin de souligner la semaine de la persévérance scolaire, le 15 février dernier, nous avons invité les directrices des écoles de notre territoire.

Lors de cette rencontre, nous avons pu confirmer un montant leur étant attribué dans le cadre de notre politique reliée à la contribution de votre caisse aux écoles année après année. La politique de dons est établie en fonction du nombre d'élèves.

Pour 2018, cela représente un montant total de 7 865 $. Ce montant servira directement aux élèves puisqu'il sera utilisé lors de projets ou d'activités dont ils sont les seuls bénéficiaires (ex. voyages de fin d'année).

Cette politique instaurée depuis 2010 est une façon pour la caisse d'encourager la persévérance scolaire tout en étant équitable pour toutes les écoles situées sur notre territoire.

Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska

Les Jardins de la Bouteillerie

Basilic et fines herbes
Mesclun et épinards
Œufs fermiers
Citrouilles
Cerises de terre
Et bien plus…

Suivez-nous sur Facebook!

Comité Pastoral

Messes et Célébration de la Parole pour le mois de mars et la semaine Sainte.

Horaire des messes

Saint-Denis : dimanche 11 mars 2018 à 11 h : messe
dimanche 18 mars 2018 à 11 h : Célébration de la Parole

Célébrations du Pardon :
Saint-Philippe-de-Néri : lundi 19 mars 2018 à 19 h 30
Saint-Pacôme : mardi 20 mars 2018 à 19 h 30

Saint-Denis : dimanche 25 mars 2018 à 11 h : messe

mardi 27 mars 2018 à 19 h 30 : Messe Chrismale à la Cathédrale

Saint-Pacôme et Mont-Carmel : jeudi 29 mars 2018 à 19 h 30 : messe

Saint-Gabriel et St-Philippe-de-Néri : vendredi 30 mars 2018 à 15 h : messe

Saint-Denis et Rivière-Ouelle : samedi 31 mars 2018 à 20 h **:** Vigile Pascale

Saint-Gabriel et Mont-Carmel : dimanche 1er avril 2018 à 9 h 30 : messe

Saint-Pacôme et St-Philippe-de-Néri : dimanche 1er avril 2018 à 11 h : messe

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

Chronique municipale

Séance du 13 novembre 2017

Régie intermunicipale en protection incendie

Nomination d'un représentant à la Régie intermunicipale en protection incendie

Le conseil nomme M. Dany Chénard comme représentant de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie, au conseil d'administration de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest.

Budget 2018

Le conseil adopte le budget pour l'année 2018 pour un montant total de 371 397 $ ce qui représente une quote-part de 57 366 $ pour la municipalité de Saint-Denis.

Discours du maire

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, M. le maire procède à la lecture de son discours (rapport du maire sur la situation financière de la municipalité). Ce rapport fait mention, entre autres éléments, du résultat des états financiers 2016, de certaines données sur la situation financière 2017, des principales réalisations 2017, des orientations générales du prochain budget et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020.

Le conseil adopte une résolution afin que la municipalité distribue le rapport du maire à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, et ce, gratuitement.

Nomination du maire suppléant

Le conseil adopte une résolution afin que M. Réal Lévesque soit nommé le maire suppléant pour la période de janvier à décembre 2018.
De plus, le maire suppléant de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie est désigné, par l'adoption de la présente résolution, substitut de M. le maire de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie à la MRC de Kamouraska.

Dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus

Conformément aux dispositions des articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, chaque membre du Conseil a déposé sa déclaration des intérêts financiers des élus municipaux au bureau de la directrice générale.

Résolution asphaltage sur la route de l'Église

Une demande de soumission de gré à gré a été faite auprès de Les Constructions H.D.F. inc.
L'offre de l'entrepreneur est pour un montant de 10 689,47 $ + taxes, offre qui fut acceptée à l'unanimité.

Projet de collecte, interception et traitement des eaux usées

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire confirme qu'il est d'accord avec la solution recommandée dans le rapport d'ingénierie conceptuelle.

MRC de Kamouraska

La municipalité a reçu un montant de 16 000 $ en aide financière dans le cadre du programme FDT – volet amélioration des milieux de vie pour la conversion de la chapelle en un espace communautaire.

Député de Côte-du-Sud

M. Norbert Morin félicite le maire, M. Jean Dallaire pour sa réélection au poste de maire et lui offre ses meilleurs vœux de succès dans l'accomplissement de ce mandat.

Ristourne

Le CAUREQ a procédé à la redistribution des excédents. Pour l'année financière 2016-2017, un montant de 1 054,06 $ a été remis à la municipalité.

Mandat pour la firme d'ingénieurs WSP

Le conseil accepte de demander à WSP de poursuivre leur mandat dans le dossier d'interception, de traitements des eaux usées afin d'émettre le rapport final et la présentation au conseil municipal et d'accepter leurs honoraires supplémentaires pour un montant de 9 800 $ plus taxes de WSP.

Séance du 4 décembre 2017

Rapport de la Régie intermunicipale en protection incendie

M. Dany Chénard informe les membres du conseil que s'est tenue la première séance du nouveau comité dont les membres sont les suivants :

M. Gilles Martin de Rivière-Ouelle élu président
M. Alain Desjardins de Saint-Pacôme
M. Gilles Ouellet de Saint-Gabriel
Mme Karine St-Jean de Mont-Carmel
Cinq nouveaux pompiers ont débuté leur formation.

Rapport d'organismes

M. Étienne Brodeur conseiller mentionne qu'un comité pour la chapelle de la Grève s'est formé et que M. René Gagnon en est le président et M. Pierre Hudon le vice-président.

M. René Gagnon publiera dans le journal municipal le résultat d'un sondage envoyé à toute la population de Saint-Denis.

Une programmation préliminaire est en préparation qui devrait inclure les activités de la Saint-Jean et de la Fête du Travail en collaboration avec les autres organismes concernés. Elle sera acheminée au comité de développement pour approbation.

Des demandes concernant l'aménagement de la chapelle pour la tenue de divers événements seront acheminées au comité de développement, le comité de la chapelle étant un sous-groupe du comité de développement.

Avis de motion pour un règlement établissant la répartition des coûts des travaux effectués à la branche de la Cédrière du cours d'eau Ruisseau Clair

M. Dany Chénard conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, un règlement établissant la répartition des coûts des travaux effectués à la branche de la Cédrière du cours d'eau Ruisseau Clair.

Présentation du projet de règlement établissant la répartition des coûts des travaux effectués à la branche de la Cédrière du cours d'eau Ruisseau Clair

M. Réal Lévesque conseiller, présente un projet de règlement établissant la répartition des coûts des travaux effectués à la branche de la Cédrière du cours d'eau Ruisseau Clair.

Ce projet de règlement a pour but de répartir les coûts des travaux effectués à la branche de la Cédrière du cours d'eau Ruisseau Clair pour un montant de 4 346 $, dont 75 % des coûts seront répartis entre les propriétaires concernés par ces travaux selon l'annexe joint au règlement et 25 % des coûts des travaux seront pris à même les fonds généraux de la municipalité.

Avis de motion pour un règlement établissant la répartition des coûts des travaux effectués à l'Aboiteau Saint-Louis / Saint-Denis – Phase 4

M. Jean-Luc Therrien conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, un règlement établissant la répartition des coûts des travaux effectués à l'Aboiteau Saint-Louis / Saint-Denis – Phase 4.

Présentation du projet de règlement établissant la répartition des coûts des travaux effectués à l'Aboiteau Saint-Louis / Saint-Denis – Phase 4

M. Réal Lévesque conseiller, présente un projet de règlement établissant la répartition des coûts des travaux effectués à l'Aboiteau Saint-Louis / Saint-Denis – Phase 4.

Ce projet de règlement a pour but de répartir les coûtes des travaux effectués à l'Aboiteau Saint-Louis / Saint-Denis – Phase 4 pour un montant de 23 397 $, dont 75 % des coûts seront répartis entre les propriétaires concernés par ces travaux selon l'annexe joint au règlement et 25 % des coûts des travaux seront pris à même les fonds généraux de la municipalité.

Soumission ouvrier municipal

Le conseil accepte l'offre de Ferme Pierre Garon pour effectuer les travaux d'ouvrier municipal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 pour un montant de 21 930 $ avant taxes.

Soumission entretien patinoire (surfaçage)

Le conseil accepte l'offre de services de Ferme Pierre Garon pour le surfaçage de la patinoire pour l'hiver 2017-2018 pour un montant de 2 601 $ plus taxes.

Soumission conciergerie

Le conseil accepte l'offre de services de Madame Nicole Moreau pour un montant de 265 $ par semaine pour l'entretien de l'édifice Complexe municipal.

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

Nomination des inspecteurs en bâtiments et en environnement

Le conseil accepte de nommer M. Gilles Plourde à titre d'inspecteur en bâtiments et en environnement, chargé de l'application de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie ainsi que son adjoint et son adjointe M. Donald Guy et Mme Hélène Lévesque, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2018.

Nomination du conciliateur arbitre et des suppléants

Le conseil accepte de nommer M. Donald Guy comme conciliateur arbitre et de nommer comme substituts Mme Hélène Lévesque et M. Gilles Plourde pour la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie à compter du 1er janvier 2018 et ce, pour une durée d'un an.

Nomination des membres du comité consultatif en urbanisme (CCU)

Le conseil accepte que le comité consultatif en urbanisme soit composé des personnes suivantes :

M. Pierre Hudon, président (nomination reconduite)
M. Étienne Brodeur, représentant du conseil municipal (nouvelle nomination)
M. Albert Pelletier, citoyen (nomination reconduite)
M. Georges Arsenault, citoyen (nomination reconduite)
et
M. Jean Dallaire, maire
Mme Anne Desjardins agira en tant que secrétaire du CCU.

Nomination d'un membre du conseil au comité de développement de Saint-Denis

Le conseil accepte de nommer M. Étienne Brodeur représentant du conseil municipal au Comité de développement de Saint-Denis.

Adoption du calendrier des séances ordinaires – année 2018

Le conseil accepte que les séances se tiendront le lundi, à l'exception de la séance des mois de janvier, avril, juillet et de septembre qui se tiendront le mardi. Les séances débuteront à 20 h :

- 9 janvier 2018
- 5 février 2018
- 5 mars 2018
- 3 avril 2018
- 7 mai 2018
- 4 juin 2018
- 3 juillet 2018
- 27 août 2018
- 4 septembre 2018
- 1er octobre 2018
- 5 novembre 2018
- 3 décembre 2018

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Programmation de la TECQ révisée et déposée le 19 octobre 2017 a été acceptée par le ministère. Un versement additionnel de 35 688 $ a été accordé.

Député Norbert Morin

Le député félicite les élus pour leur élection aux postes de conseillers municipaux de 1 à 6.

Centraide KRTB-Côte-du-Sud
Campagne Centraide 2017 au Kamouraska

Le conseil accepte de faire don d'un montant de 100 $ afin de soutenir la cause de Centraide KRTB-Côte-du-Sud.

Feuillet Paroissial Kamouraska Ouest
Demande de commanditaires

Le conseil accepte de commanditer le feuillet paroissial pour un montant de 200 $.

CPA La Pocatière
Campagne de financement 2017-2018

Le conseil accepte d'acheter un espace publicitaire au montant de 75 $.

Formation ADMQ

Le conseil accepte d'autoriser la directrice générale à assister à deux jours de formation relativement au Projet de Loi 122, de défrayer les coûts de l'inscription soit 522 $ plus taxes ainsi que les frais de déplacement.

Correction au procès-verbal du 2 octobre2017

On aurait dû lire que le tarif 2018 du lieu d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup est en légère hausse comparativement à l'année 2017 sauf pour les résidus contenant de l'amiante qui est un ajout en 2018.

Honoraires professionnels pour l'évaluation d'un terrain

Le conseil accepte l'offre de Évaluations Pascal Arsenault pour un montant de 900 $ plus taxes.

L'évaluation devra être faite cette semaine pour la remise du rapport au plus tard le 21 décembre 2017.

Séance du 20 décembre 2017

Adoption du budget de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour l'année financière 2018 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le budget pour l'année financière 2018 soit adopté.

Distribution d'une copie du budget

Le conseil accepte qu'une copie du budget pour l'année 2018 soit distribuée à chacune des adresses civiques de la Municipalité via un média-poste pour les résidents permanents, quant aux résidents saisonniers une copie du budget soit annexée à leur compte de taxes 2018.

Séance du 9 janvier 2018

Rapport de la Régie intermunicipale en protection incendie

M. Dany Chénard informe les membres du conseil que lors de la réunion du 15 décembre dernier, il a été question des numéros civiques (9-1-1) pour les municipalités de Rivière-Ouelle, Mont-Carmel, St-Gabriel et St-Denis.

Il informe les membres du conseil que la régie intermunicipale est intéressée à faire l'achat de masques respiratoires et habits de protection (5 habits), pour remplacer les équipements actuels de la caserne de Mont-Carmel.

Rapport d'organismes

M. Étienne Brodeur conseiller informe les membres du conseil que le comité de la chapelle a fait parvenir au comité de développement des documents (dont une liste pour des améliorations à la chapelle) pour leur prochaine rencontre qui aura lieu le mercredi 17 janvier prochain.

M. Jean-Luc Therrien conseiller informe les membres du conseil de la participation de 17 jeunes au cours de patin et 26 jeunes au cours de hockey (les samedis).

Avis de motion pour un règlement établissant les différents taux de taxation pour l'année 2018

M. Dany Chénard conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, un règlement établissant les différents taux de taxation pour l'année 2018.

Présentation du projet de règlement établissant les différents taux de taxation pour l'année 2018

M. Réal Lévesque conseiller, présente un projet de règlement établissant les différents taux de taxation pour l'année 2018.

Ce projet de règlement a pour but d'établir le taux de la taxe foncière générale, la taxe spéciale pour le paiement d'un règlement d'emprunt et les différents tarifs pour les services de gestion des matières résiduelles, le service de vidanges, transports et de disposition des eaux usées provenant d'une fosse septique, d'une fosse de rétention ou d'un puisard. Le tarif pour l'entretien des systèmes de traitement de désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées ainsi que les taux d'intérêt et pénalités sur les comptes dus à la municipalité pour l'année 2018 et qui seront imposés par l'envoi de compte de taxes.

Adoption du Règlement no 327 établissant la répartition des coûts des travaux effectués au cours d'eau Branche de la Cédrière du Ruisseau Clair

Le conseil accepte que le règlement numéro 327 soit et est adopté.

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

Règlement no 328 établissant la répartition des coûts des travaux effectués à l'Aboiteau St-Louis / St-Denis – phase 4

Le conseil accepte que le règlement numéro 328 soit et est adopté.

Résolution intégrant le RCI-134 de la MRC de Kamouraska à la règlementation municipale

Le conseil accepte que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie demande à la MRC de Kamouraska d'être retirée de sa règlementation et que le RCI-134 soit intégré au règlement municipal en zonage et lotissement.

Gouvernement du Québec
Premier ministre

Le premier ministre Philippe Couillard adresse ses félicitations à M. Jean Dallaire, maire pour son élection.

Finances Québec
Ministère des Transports

La municipalité a reçu une subvention de 10 000 $ dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Centre de Plein-Air de Saint-Denis

Le Centre de Plein-Air adresse à la municipalité une demande d'aide financière pour l'installation d'une nouvelle enseigne au coin de la rue Raymond ainsi que pour l'impression de dépliants promotionnels.

Le conseil autorise le paiement des frais mentionnés dans la demande pour un montant de 528,89 $ au Centre de Plein-Air de Saint-Denis.

MRC de Kamouraska
Redevances des Parcs Éoliens

La municipalité a reçu deux chèques en décembre 2017 reliés aux redevances des Parcs Éoliens, soit un chèque au montant de 2 535 $ et l'autre au montant de 2 028 $.

Autres sujets

M. Dallaire, informe les membres du conseil et l'assemblée de la lettre de la Caisse du Centre de Kamouraska annonçant la fermeture du comptoir de la Caisse de Saint-Denis-De La Bouteillerie, qu'il a reçue par courrier en même temps que tous les citoyens. Il aurait souhaité avoir la possibilité d'envisager des alternatives pour garder le comptoir de la caisse ouvert à Saint-Denis.

M. Dallaire a été convoqué à une rencontre le jeudi 11 janvier. Il trouve inacceptable d'être convoqué à une rencontre alors que les décisions sont prises. Il désire inviter la population de St-Denis à assister à la rencontre du 15 janvier et venir apporter leurs commentaires.

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

Séance du 29 janvier 2018

Avis de motion – Règlement numéro 330

Conformément à l'article 445 du Code municipal M. Réal Lévesque conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement visant à modifier les règlements 322 et 301 relativement au code d'éthique et de déontologie des élus (es) de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

Présentation du projet de règlement numéro 330 modifiant les règlements 322 et 301 apportant des modifications au code d'éthique et de déontologie des élus (es) de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

M. Réal Lévesque conseiller présente un projet de règlement visant à modifier les règlements 322 et 301 apportant des modifications au code d'éthique et de déontologie des élus (es) de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie, notamment;

«Une correction est apportée à l'article 6.3.2 du code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité. L'article 5.3.7 dont il est mention est remplacé par « l'article 6.3.7 ».

Ajout de l'article 6.8 **Formule d'engagement de confidentialité**

Les élus(es) s'engagent à signer un engagement de confidentialité afin de protéger les informations confidentielles qui sont portées à sa connaissance dans le cadre de ses fonctions, à quelque moment que ce soit, donc notamment lors des séances de travail, pendant les séances publiques ou dans la documentation qui lui est remise en but des séances du conseil.

À défaut de respecter l'engagement de confidentialité l'élu (e) contrevient au code d'éthique et de déontologie des élus(es) et est passible de sanctions.

Séance du 5 février 2018

Rapport de la Régie intermunicipale en protection incendie

M. Dany Chénard informe les membres du conseil que les vérificateurs sont passés afin de procéder à la fin d'année financière de la Régie. Cette dernière a terminé l'année 2017 avec un surplus d'environ 49 000 $.

La Régie procèdera à l'achat d'un camion de service pour la caserne de Mont-Carmel, celui présentement en place n'étant pas aux normes et non sécuritaire pour le transport des pompiers.

Il y aura également achat de manteaux pour tous les pompiers de la Régie.

Rapport d'organismes

M. Réal Lévesque informe les membres du conseil que les Services à la Famille de Saint-Denis a tenu son conseil d'administration et y ont présenté leurs états financiers pour l'année 2017.

Une amélioration a été faite au bâtiment, soit l'ajout d'une demie-porte pour la sécurité des enfants.

Une conférence de presse s'est tenue le 2 février lors de laquelle étaient présents, le député de la Côte-du-Sud ainsi que Mme Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que la présidente, directrice générale par intérim de RECYC-QUÉBEC, madame Sonia Gagné, dans le but d'annoncer une subvention de 180 000 $ par l'intermédiaire de Recyc-Québec pour aider la SADC du Kamouraska à faire la transition vers l'économie circulaire.

M. Étienne Brodeur informe les membres du conseil que le Comité de développement s'est réuni le 17 janvier pour discuter de trois points, donc;

1) Le Grand Salon des produits régionaux et le Marché de Noël. Des discussions ont été entreprises afin de déterminer s'il n'y aurait pas lieu de regrouper ces deux activités en une seule.

   Après discussion, il a été décidé que les deux activités demeureraient distinctes, toutefois le Grand Salon des produits régionaux se tiendra les jeudi et vendredi plutôt que les mercredi et jeudi.

2) Dans le dossier du dépanneur, le comité en est rendu à l'étape d'achat d'un terrain. Une rencontre s'est tenue avec un représentant de la MRC et de la SADC afin de voir le financement de la construction d'une bâtisse. C'est présentement à l'étape préliminaire.

   Le Comité souhaite toutefois que la cantine soit en fonction l'été prochain.

3) Le comité de la Chapelle travaille de concert avec le comité de développement afin de préparer un programme d'activités, une programmation préliminaire a été envoyée au comité de développement et sera finalisée dans les prochaines semaines.

   Le comité de développement a alloué un montant au comité de la Chapelle pour certaines améliorations dans la Chapelle.

En terminant, l'assemblée générale annuelle du comité de développement se tiendra le 28 mars prochain.

M. Jean-Luc Therrien informe les membres du conseil que le Festi-Hockey qui s'est tenu en fin de semaine s'est très bien déroulé. Le samedi il y a eu un tournoi avec quatre équipes et c'est l'équipe de Transport Rivière-du-Loup qui l'a emporté contre l'équipe de Saint-Pacôme.

Dimanche, ce fut le tour des 40 ans et plus contre les 40 ans et moins qui se sont affrontés, activité réussie.

Pour l'activité de la Saint-Jean-Baptiste, l'Association sportive et le comité de la Chapelle se regrouperont pour préparer et tenir les activités.

Adoption du règlement numéro 329 établissant les différents taux de taxation pour l'année 2018

Le règlement a pour but d'établir le taux de la taxe foncière générale, la taxe spéciale pour le paiement d'un règlement d'emprunt et les différents tarifs pour les services de gestion des matières résiduelles, le service de vidanges, transports et de disposition des eaux usées provenant d'une fosse septique, d'une fosse de rétention ou d'un puisard. Le règlement établit aussi le tarif pour l'entretien des systèmes de traitement de désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées ainsi que les taux d'intérêt et pénalités sur les comptes dus à la municipalité pour l'année 2018 et qui seront imposés par l'envoi de compte de taxes.

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

Adoption du Règlement no 330 modifiant le règlement 322 et 301 apportant des modifications au code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

Le règlement numéro 330 a pour but d'apporter une correction à l'article 6.3.2 et ajouter l'article 6.8 (Formule d'engagement de confidentialité).

Aucun coût n'est relié à ce règlement.

Résolution approuvant les travaux programmés dans la TECQ 2014-2018
Adoptée à l'unanimité

Gouvernement du Québec
Sécurité publique

La Direction de l'organisation et des pratiques policières informe que le montant estimé pour la facture pour les services de la Sûreté du Québec est de 78 055 $ pour l'année 2018 et que le MAMOT accorde une aide financière de 5 357 $.

MRC de Kamouraska
Heures résiduelles pour l'inspecteur régional

Un remboursement de 529,06 $ a été fait à la municipalité selon l'entente.

Approbation des interventions en cours d'eau prévues en 2018 et acte de répartition

Le conseil approuve les travaux au cours d'eau Branche de la Cédrière du Ruisseau Clair, Aboiteau St-Louis/St-Denis (Réparation des portiques de béton) et Branche Plourde du cours d'eau des Bras.

Validation des personnes désignées au niveau local pour l'enlèvement des obstructions menaçantes

Le conseil demande à la MRC de Kamouraska de nommer M. Pierre Garon, ouvrier municipal comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcles et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

DEMANDE ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LE FINANCEMENT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE ET D'INTERNET HAUTE VITESSE DANS LES MUNICIPALITÉS MAL DESSERVIES

Les membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie demandent au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de financement permettant aux MRC et aux municipalités de déposer des demandes financières même si elles ne sont pas déposées conjointement avec un télécommunicateur.

APPUI À LA MRC DE TÉMISCOUATA POUR SES COMMENTAIRES ET RÉPONSES ÉMIS LORS D'UNE CONSULTATION SUR UN CADRE TECHNIQUE, POLITIQUE ET DE DÉLIVRANCE DE LICENCES CONCERNANT LE SPECTRE DE LA BANDE DU 600 MHz (NO. SLPB 005-17)

Les membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie appuient les commentaires et les réponses émis par la MRC de Témiscouata sur la consultation SLPB-005-17 d'ISDE dans le cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz.

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

DEMANDE ADRESSÉE AUPRÈS D'HYDRO-QUÉBEC POUR MODIFIER LA GRILLE TARIFAIRE DES LOYERS D'OCCUPATION DES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉPHONIES CELLULAIRES POUR LES PROJETS MUNICIPAUX

Les membres du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie demandent à la société Hydro-Québec d'appliquer un loyer correspondant à 10 % de la valeur établie par la grille tarifaire actuelle, plafonné à 3 500 $, pour l'installation d'équipement servant à la téléphonie cellulaire dans une infrastructure appartenant à Hydro-Québec, dans le cas où une MRC et/ou une municipalité seraient impliquées financièrement.

DEMANDE ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LE FINANCEMENT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE DANS LES RÉGIONS MAL DESSERVIES

Les membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie demandent au gouvernement du Canada de mettre en place un régime de financement permettant de déposer des demandes d'aide financière pour des projets de développement de téléphonie cellulaire.

MMQ (La Mutuelle des Municipalités du Québec)

Annonce que la part de la ristourne attribuée à la Municipalité s'élèvera à 415 $.

L'Association des Personnes handicapées du Kamouraska-Est inc.
Adhésion en tant que membre honoraire

La municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie adhère à l'Association en tant que membre honoraire pour un montant de 50 $. M. Étienne Brodeur ayant déclaré son intérêt.

École secondaire Chanoine-Beaudet
Demande de commandite – Gala des mérites 2017-2018

Le conseil désire encourager cet évènement par une contribution financière au montant de 50 $.

Projet Impact 2018
Demande d'appui financier

La Sûreté du Québec en collaboration avec d'autres partenaires tiendra le projet «IMPACT» le mercredi 25 avril 2018 au Centre Premier Tech de Rivière-du-Loup.

Le conseil accepte de participer financièrement à l'activité pour un montant de 100 $.

COSMOSS Kamouaska

Les Journées de la persévérance scolaire

Le conseil accepte :

De déclarer la 3e semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;
D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires - afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés.
De s'engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au courant de l'année 2018.

Député Bernard Généreux
Journée nationale de la santé et de la condition physique

Le conseil accepte de proclamer le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie, comté de Kamouraska.

Caisse du Centre de Kamouraska

Annonce de la fin des activités au 5A, route 287 le 2 mars 2018.

Symposium de peinture du Kamouraska
Demande d'utilisation des locaux

Le conseil accepte de louer la salle du Complexe municipal pour la tenue du Symposium de peinture du Kamouraska 25e édition du 17 au 23 juillet 2018 moyennant des frais de 300 $ pour la durée de l'événement.

Demande d'heures de service de Promotion Kamouraska

Le conseil accepte de confier à «Promotion Kamouraska» le mandat d'aider le comité organisateur du Symposium de peinture du Kamouraska pour publiciser l'évènement, et ce pour un nombre maximum de 5 heures.

Autres sujets

Madame Desjardins, directrice générale informe les membres du conseil que :

Une demande de résolution est adressée à la municipalité afin d'autoriser le passage dans la municipalité via la route 132, le 9 juin 2018, le Relais à Vélo Aldo Deschênes Via Capitale.

Le conseil accepte qu'une autorisation écrite soit envoyée aux organisateurs du Relais à vélo Aldo Deschênes.

Une demande d'autorisation afin de payer certaines dépenses, dont :

Association des directeurs municipaux du Québec

Renouvellement annuel à l'Association, pour un montant de 517,39 $ taxes incluses.

Inscription au congrès 2018 de l'ADMQ pour un montant de 754,24 $ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

Fédération Québécoise des Municipalités

Renouvellement de l'adhésion à la fédération pour l'année 2018, pour un montant de 1 069,70 $ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

Groupe de géomatique AZIMUT inc.

Pour le maintien annuel de la matrice graphique et la diffusion des données en ligne pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 et ce pour un montant de 1 503,88 $ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

Trans-apte inc.

Pour la contribution municipale au transport adapté pour l'année 2018 au montant de 1 765,78 $ (non taxable).

Adopté. M. Étienne Bordeur ayant déclaré son intérêt.

CIM (Coopérative d'informatique municipale)

Pour le soutien technique annuel 2018 au montant de 2891,62 $ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

Groupe CCL

Pour l'achat de formulaires, dont des enveloppes et des comptes de taxes pour un montant total de 1 351,49 $ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

Centre Régional de services aux Bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent inc.

Pour la cotisation annuelle 2018-2019 de la municipalité pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 pour le matériel nécessaire à l'offre de service de Bibliothèque municipale, au montant de 2 925,31 $ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

Séance du 12 février 2018

Résolution modifiant la résolution # 021-2018 afin d'y ajouter un paragraphe

Résolu à l'unanimité des membres présents d'ajouter le paragraphe suivant afin de compléter la résolution # 021-2018 :

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

Thé-causerie le mardi 13 mars à 13 h 30
«Impôts aînés : Utilisez-vous toutes les déductions auxquelles vous avez droit?»

Une **Chronique Toast et Café** aura lieu le jeudi 29 mars à 9 h.
Le sujet : «La diversité sexuelle» par Isabelle Plamondon de MAINS BSL.
Trans? Bisexuelle? Queer? LGBT+? Identité de genre?

Thé-causerie le mardi 10 avril à 13 h 30

Un après-midi de **bricolage** aura lieu au Centre-Femmes au 710 rue Taché à St-Pascal,
le jeudi 19 avril à 13 h 30. Inscrivez-vous avant le 17 avril.
Une autre session en matinée si le nombre d'inscriptions le permet.

Les activités se déroulent au Centre-Femmes au 710 rue Taché à St-Pascal.
Inscrivez-vous au 418-492-1449.
Visitez la page Facebook ou www.lapasserelledukamouraska.org

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

Mémo – bac brun

Selon les objectifs fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, il sera interdit d'éliminer (envoyer aux déchets) des matières organiques d'ici 2020.

C'est pourquoi nous croyons qu'il serait temps de se doter de moyens afin de nous permettre d'atteindre cet objectif.

Moins de déchets = réduction des gaz à effet de serre ;
= une meilleure redevance (revenus) sur la réduction des déchets ;
= une réduction des coûts d'enfouissement.

Plus de matières organiques = des coûts de traitement moins élevés ;
= des redevances (revenus) suite à la vente de biocarburant.

Solutions pour votre bac brun :

En Hiver le contenu reste gelé au fond du bac :

Un petit truc ! verser un mélange d'eau salée sur les parois intérieures du bac et laisser agir.

En été vous avez des problèmes avec la prolifération d'asticots (verres blancs) ?

Un petit truc **!** vaporiser votre sac (sac en papier) avec du vinaigre blanc avant de la déposer dans le bac ;

même si votre bac n'est pas plein lors de la cueillette, mettez-le au bord de la rue pour le faire vider;

lorsque vous ramenez votre bac près de la maison après la cueillette, tapissez le fond du bac avec du papier journal et vaporisez du vinaigre blanc à l'intérieur du couvercle.

A noter que si vous utilisez votre bac brun pour y mettre des déchets, il ne sera pas ramassé.

En espérant que ces informations vous aideront dans la gestion de votre bac brun.

Rappel collecte des gros rebuts (monstres)

La collecte des gros rebuts (monstres) se sera **le mercredi 13 juin** prochain.

Voici ce qui n'est accepté dans la collecte des gros rebuts:

Pneus, huiles, réfrigérateur, congélateur (tout ce qui contient du fréon), peinture, bonbonne de propane.

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

RAPPEL PERMIS DE BRÛLAGE

Pour ceux qui désirent faire des feux à ciel ouvert, vous devez vous procurer un permis de brûlage au bureau de la municipalité et ce gratuitement à compter du 15 mai jusqu'au 1er novembre.

SEMAINE DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Afin de souligner la **Semaine de l'arbre et des forêts**, le dimanche 20 mai de 9 h à 12 h au complexe municipal (patinoire) au 5, route 287. Près de 300 plants commandés par la municipalité seront distribués gratuitement.

COLLECTE DE FEUILLES DE PORTE-À-PORTE

Il y aura une collecte de sacs de feuilles **semaine du 21 mai 2018.**

COLLECTE DES BACS BRUNS

La collecte des bacs bruns à chaque semaine débutera le lundi 4 juin (la collecte se fera pendant 17 semaines consécutives).

À compter du lundi 8 octobre, horaire régulier d'automne (voir votre calendrier).

Comité de développement de Saint-Denis

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GRAND SALON DES PRODUITS RÉGIONAUX DEVIENT LE MARCHÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET ARTISANAUX DU KAMOURASKA

Le jeudi 22 février 2018-Le Grand salon des produits régionaux de Saint-Denis-De La Bouteillerie change d'appellation et devient le Marché des produits alimentaires et artisanaux du Kamouraska, en plus de déplacer ses activités d'une journée et ainsi accueillir une plus grande variété et un plus grand nombre d'artisans.

« Ce changement est entre autres dû au fait qu'auparavant, certains exposants ne déposaient pas leur candidature puisqu'on le définissait comme un salon régional », explique M. Christian Lévesque, président du comité de développement. « *Avec le nouveau nom, la situation est réglée. Nous continuerons par contre à privilégier les produits et artisans régionaux, mais nous ne fermerons pas la porte aux artisans extérieurs. Tout le monde en ressort gagnants », ajoute-t-il.*

Nouvelles dates et logo renouvelé

Une volonté se faisait aussi ressentir afin de déplacer les journées du Marché pour offrir une fenêtre d'achalandage un peu plus grande. Ce qui sera fait pour la quatorzième édition prévue les 19 et 20 juillet 2018. « *Comme les artistes du Symposium de peinture du Kamouraska seront prêts à accueillir les visiteurs le jeudi dans le même bâtiment, les gens pourront approfondir davantage leur visite* », de dire le maire de Saint-Denis-De La Bouteillerie, M. Jean Dallaire.

Le comité de développement a aussi profité de ces changements afin de rafraîchir l'image du Marché. Les exposants désirant faire partie de ce nouveau Marché peuvent s'inscrire en contactant madame Sylvie Lévesque au 418-498-2167. Pour plus d'information, visitez la page Facebook Marché des produits alimentaires et artisanaux du Kamouraska.

Sources :

Relations de presse:
Annie Lavoie
Conseillère en communication et marketing
Service de communications régionales et d'attractivité
Promotion Kamouraska
418-492-1660 poste 253
communication@promotionkamouraska.com

Informations :
Sylvie Lévesque
Marché des produits alimentaires et artisanaux
418-894-7143

GROUPES FAMILIAUX AL-ANON/ALATEEN

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop?

Vous seriez peut-être surpris de ce que vous pouvez apprendre dans une réunion Al-Anon.

SOUTIEN, COMPRÉHENSION, ESPOIR…

«En toute confidentialité»

Réunions hebdomadaires : tous les lundis soirs, 20 h., salle Ernest Ouellet du Centre communautaire, à St-Pascal.

Réunions mensuelles, chaque 2e jeudi du mois, 10 h. am, au même endroit.

Site web : www.al-anon.alateen.org

Tél. : 1-844-725-2666

Grand ménage du printemps

BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE !

Services Kam-Aide inc.

(418) 856-5636

www.kamaide.com

infoska@kamaide.com

Kam-Aide

Services Kam-Aide inc.

Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska

Personnel expérimenté et responsable

Coût abordable et programme d'aide financière disponible

Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus

Nouveau service de lavage de fenêtres extérieures

Services Kam-Aide inc. vous simplifie la vie !

ABC DES PORTAGES

Le bon mot !

Capsule 1
"Au niveau de"

« Au niveau de » implique toujours une idée de rang, degré ou hauteur.
Ainsi, on dira :
*Il y a une entrée **au niveau** du sous-sol.*
*Le professeur doit se mettre **au niveau** des élèves.*

Mais attention, on doit dire :
*Il a subi une intervention **au** cœur* (et non *au niveau du cœur*).
*Il y a eu une réaction **chez** les fonctionnaires* (et non *au niveau des fonctionnaires*).
*Cela s'est bien passé **pour** les étudiants (*et non *au niveau des étudiants*).

Utilisons à bon escient nos prépositions en français !

ABC DES PORTAGES

Nouveau service à Saint-Pascal

ÉCRIVAINE PUBLIQUE

Vous avez besoin d'aide pour :

- Compléter un formulaire
- Rédiger une lettre
- Comprendre un document
- Envoyer un courriel

L'écrivaine publique peut vous aider !

Venez la rencontrer **GRATUITEMENT**:

- À l'espace communautaire de Saint-Pascal, dans les
- bureaux de Projektion 16-35
- Le mardi, entre 9 h et 10 h 30 (dès le 13 mars 2018)

Sans rendez-vous

En toute confidentialité

Info : Dominique Giroux, (418) 354-2420 ou ABC des Portages (418) 862-9998

Réchauffement climatique : peut-on encore douter?

Les températures sur la planète augmentent-elles réellement?
Sur les 10 années les plus chaudes jamais enregistrées, 9 ont eu lieu depuis 2000. Face à ces chiffres, on comprend vite qu'il fait réellement de plus en plus chaud.

Même si on a parfois l'impression que certains hivers sont froids, il faut garder en mémoire que ce sont les températures moyennes qui comptent, d'où l'importance de bien faire la distinction entre météo et climat.

La météo ce n'est pas le climat
Le climat désigne les conditions météorologiques dans leur ensemble et à long terme en fonction d'une région donnée, tandis que la météo se définit selon les conditions actuelles et locales de température (précipitations, vent, pression atmosphérique).

Le réchauffement climatique est-il une évolution normale du climat ?
À l'heure actuelle, l'hypothèse qui est globalement acceptée par la communauté scientifique est que le réchauffement climatique serait causé principalement par l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le CO2 étant l'un des gaz dont la concentration a le plus augmenté dû à l'activité humaine, c'est l'un des facteurs les plus déterminants dans le changement climatique récent.

Conclusion : le changement climatique est réel, ce n'est pas un mythe ni un complot
Dans l'état actuel de la recherche scientifique et des preuves physiques mesurables, il semble de plus en plus difficile de douter du réchauffement climatique et de son origine humaine. Les gaz à effet de serre sont les plus gros responsables de cette augmentation et c'est pourquoi, il est important de prendre conscience de nos émissions, notamment de CO2.

Pour toute information :

418 856-2628 poste 0
www.co-eco.org

Co-éco

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/coecobsl

1 http://www.independent.co.uk

Club Lions de Mont-Carmel

Une autre initiation pour le Club Lions de Mont-Carmel

Le dimanche 18 février, les membres du Club Lions de Mont-Carmel ont eu le plaisir d'accueillir dans leur rang Madame Marie-Chantal Lévesque dûment parrainée par son père Le Lion Elphège Lévesque. C'est le Lion Réal Lévesque, ex-gouverneur 2014-2015, qui a procédé à l'intronisation.

Nous sommes heureux de l'accueillir dans notre grande famille et lui souhaitons de trouver au sein de notre organisme la camaraderie et l'esprit d'entraide tant souhaités.

Lion Luce Garon, présidente

Club Lions Mont-Carmel

Un bon début de relâche
Partie de sucre pour petits et grands…

Dimanche le 4 mars, 13 membres du Club Lions de Mont-Carmel ainsi que plusieurs conjoints(es) s'étaient donnés rendez-vous au Club de ski de fond Bonne Entente de St-Philippe pour une partie de sucre.

Une invitation avait été faite au préalable auprès des 3 écoles desservies par le club pour que la tire, les glissades et les boissons soient offertes gratuitement aux jeunes participants. Plus de cinquante jeunes accompagnés de leurs parents ont répondu favorablement à notre invitation. Nous tenons à remercier les bénévoles et tous ceux qui ont participé à cette belle activité printanière en particulier les fantastiques sucriers qui nous offerts des produits de l'érable incomparables.

Lion Luce Garon, présidente

LA FABRIQUE DE SAINT-DENIS

Le conseil de Fabrique de Saint-Denis en collaboration avec l'équipe de pastorale débute un projet de rajeunissement de la sacristie de notre église.

Compte tenu de son utilisation plus fréquente pour les célébrations pendant la période froide, la sacristie a besoin d'un peu de rafraîchissement pour la rendre plus pratique et accueillante.

La première étape consistera à remplacer les bancs par des chaises, puis d'autres petits travaux d'amélioration, de nettoyage et de peinture suivront. Le travail débutera ce printemps et se poursuivra pendant l'été. Si vous êtes intéressés à donner un coup de main, vous serez bienvenus.

VENTE DES BANCS :

Nous avons 10 bancs doubles (12 pieds de long) à vendre à 50 $ chacun incluant un reçu de 30 $ comme don.
Pour réserver le vôtre ou pour des informations, contactez Sylvie Lévesque au 418-498-3206, 418-894-7143.

AVENIR DE LA GARDERIE
LES SERVICES A LA FAMILLE DE SAINT-DENIS
PLACES EN GARDERIE SUBVENTIONNÉE

Les services à la Famille de Saint-Denis est une garderie située au cœur du village de Saint-Denis au 5, Route 132 Est, près de l'école, de l'église et du site historique de la Maison des Chapais.

En 2013, au grand plaisir du Conseil d'administration, la garderie a pu augmenter son nombre d'enfants à 16 places. Au fil des ans les places ont toujours été difficiles à combler, car la garderie reçoit les enfants âgés de **18 mois à 5 ans**. Souvent les parents ont besoin de place à partir de 12 mois et ne changeront pas leur enfant de garderie, une fois le 18 mois atteint.

Le Conseil d'administration, après avoir analysé la situation actuelle, concernant les inscriptions à venir, a pris la décision de revenir à 8 places, et ce, à partir du 1er septembre 2018.

Il est toujours possible de vous inscrire sur le site internet le www.laplace0-5.com, afin d'avoir une place pour votre enfant. Votre date d'inscription vous donne priorité.

Merci de votre compréhension

Les Services à la Famille de Saint-Denis

Pour de plus amples informations ou pour nous visiter, vous pouvez nous rejoindre aux 418-498-3541 ou le 418-498-2330 et demander Lynda Landry, gestionnaire.

À Pâques, De Nature décide de se faire belle.

Elle s'habille de jolies couleurs, se parfume et resplendit de bonheur, Elle chante gaiement son hymne au printemps.

Apprécions cette douce saison !!!

Joyeuses fête de Pâques

Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

2018

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Janvier

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13 MONSTRE	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Veuillez prendre note que les collectes de compostage **(C)** se feront toujours le **lundi.**
Collecte de feuilles de porte à porte la semaine
du 21 mai et du 12 novembre 2018

Coordonnée municipale : 418 498-2968 poste 0

Séance du CONSEIL_ S
Collecte des DÉCHETS_ D
Collecte de COMPOSTAGE_ C
Collecte des MATIÈRES RECYCLABLES_ R

Merci à nos commanditaires !

ENTÊTE COIFFURE

pour hommes et femmes
sur rendez-vous
service à domicile offert

7, route 132 Est
Saint-Denis (Québec)
G0L 2R0
Tél.: 418 498-2320

Marie-Claude Lamarre
Propriétaire

TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS
EXCAVATION
GÉNIE CIVIL
TRANSPORT DE GRAVIER

R.B.Q. : 81081382-28

CHAMPS D'ÉPURATION ACCRÉDITÉS
Ecoflo BIONEST
ENVIRO))SEPTIC

CERTIFIÉ ISO

Marco Garon,
président

Tél. : 418 498.2405
Téléc. : 418 498.2134
Cell. : 418 868.5121
info@transportenvracst-denis.com

74 A, route 132 Ouest, Saint-Denis (Québec) G0L 2R0
www.transportenvracst-denis.com

Pharmacie Marlène Collard, Marie-Hélène Lavoie & Hélène Lévesque

Affiliée à

Familiprix

161, route 230 Ouest, local 480
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : 418 856-1112

Heures d'ouverture
Lundi et mardi : 9 h à 18 h
Mercredi au vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 12 h à 17 h

Service de livraison à domicile

LES TRANSPORTS Patrick Dionne

15 A, route 132 Ouest
Saint-Denis, (Québec) G0L 2R0
418 863-2093

LISE LEBEL COMMUNICATIONS

SERVICES INFORMATIQUES

Création d'identité commerciale:
- Logo
- Étiquette
- Carte de visite
- En-tête de lettre
- Dépliant
- Affiche
- Etc.

Services aux particuliers:
- Réparation de photos anciennes ou récentes, égratignées. etc.
- Montage original d'image de grand format réalisé avec vos photos pour souligner un évènement bien spécial.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT APPELEZ LE 418 498 2450

MICRO BRANCHÉ.COM

Fournisseur Internet Haute Vitesse
Par ligne téléphonique DSL ou par Micro-onde
Tél. : 418 498-2630

Affile-tout inc.

Jean Gaudreau
cell. : 418 714-6019
Tél. : 418 498-3909
Fax : 418 498-3909

16, route 132 Est
Saint-Denis-de-la-Bouteillerie
(Québec) G0L 2R0

La Pocatière
Saint-Pascal
Rivière-du-Loup
Québec

BASE132

web design impression

base132.com

- Site internet
- Design et intégration
- Analyse et architecture
- Stratégies de promotion
- Outils de gestion de site

- Image de marque
- Logo et papeterie
- Affiche et dépliant
- Brochure et rapport annuel
- Exposition et kiosque
- Aménagement d'espace
- Emballage de produits
- Étiquettes
- Édition

- Impression offset
- Impression numérique
- Gestion d'inventaire
- Prépresse
- Numérotage
- Pliage
- Finition et reliure
- Médiaposte
- Gestion de base de données

1 888 404-4060
info@base132.com

PME INTER NOTAIRES

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre

Société en nom collectif

Me Louis Garon
Tél. : 418 856-4166

Me Yves Lévesque
Tél. : 418 852-2785

Me Claude Gagnon
Tél. : 418 492-1441
ou
418 492-6202

Me Dorisse St-Pierre
Tél. : 418 492-7294
ou
418 492-6202

Service de forfait
FOIN, PAILLE ET DÉNEIGEMENT

FERME PIERRE GARON

GROSSES BALLES CARRÉES SÈCHES OU ENROBÉES

RÉSIDENTIEL OU COMMERCIAL

16, ROUTE 132 OUEST, SAINT-DENIS, KAM. G0L 2R0
TÉL. : 418 498-3012 **CELL. : 418 863-2564**